Analyse de délégations de pouvoir

Informations du document

Fichier source: 2025.5.sante.pdf Pages analysées: 117 à 131 Date d'analyse: 11/07/2025 à 08:03

Résultats de l'analyse détaillée

Voici l'analyse des articles du document en suivant la méthode décrite :

Article 1

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Caroline SEMAILLE, directrice générale

[Délégation est donnée à] : Mme Marie-Anne JACQUET, fonction : directrice générale adjointe

Article 2

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Caroline SEMAILLE, directrice générale et Mme Marie-Anne JACQUET, directrice générale adjointe

[Délégation est donnée à] : M. Yann LE STRAT, fonction : directeur scientifique

Article 3

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France

[Délégation est donnée à] : M. Yann LE STRAT, fonction : directeur scientifique

Article 4

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Caroline SEMAILLE, directrice générale, Mme Marie-Anne JACQUET, directrice générale adjointe et M. Yann LE STRAT, directeur scientifique

[Délégation est donnée à] : Mme Alima MARIE-MALIKITÉ, fonction : directrice de cabinet

Article 5

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France

[Délégation est donnée à] : Mme Angélique MORIN (épouse LANDAIS), fonction : directrice des achats et des finances

Article 6

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Angélique MORIN (épouse LANDAIS), directrice des achats et des finances

[Délégation est donnée à] : M. Chérif TADJER, fonction : responsable de l'Unité pilotage et exécution financière

Article 7

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Angélique MORIN (épouse LANDAIS)

[Délégation est donnée à] : Mme Stéphanie BROUSSOLLE, fonction : responsable de l'Unité achats et marchés

Article 8

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France [Délégation est donnée à] : M. Frédéric GRELET, fonction : responsable de l'Unité missions et déplacements

Article 9

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Frédéric GRELET, responsable de l'Unité missions et déplacements

[Délégation est donnée à] : Mme Aurore DEQUELSON, fonction : chargée de mission à l'Unité missions et déplacements

Article 10

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France [Délégation est donnée à] : Mme Aude COIVOUS, fonction : responsable de l'Unité conventions et partenariats

Article 11

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France [Délégation est donnée à] : Mme Clara DUFEAL, Mme Mylène GAVARIN, Mme Delphine KAVO, Mme Hélène XABRAME, fonction : gestionnaires de l'Unité pilotage et exécution financière

Article 12

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France [Délégation est donnée à] : M. Gérald VANSTEENE, fonction : responsable de l'Unité logistique et immobilier

Article 13

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Éric AMAUDRY, directeur des ressources humaines [Délégation est donnée à] : Mme Claude PINAULT-DESCOMBES, fonction : adjointe au directeur des ressources humaines

Article 14

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France [Délégation est donnée à] : Mme Claude PINAULT-DESCOMBES, fonction : adjointe au directeur des ressources humaines

Article 15

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Adel ARFAOUI, directeur des systèmes d'information

[Délégation est donnée à] : M. Cédric BARBIEUX, fonction : adjoint au directeur des systèmes d'information

Article 16

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Adel ARFAOUI, directeur des systèmes d'information

[Délégation est donnée à] : M. Cédric BARBIEUX, fonction : adjoint au directeur des systèmes d'information

Article 17

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Adel ARFAOUI et M. Cédric BARBIEUX [Délégation est donnée à] : M. Julien DURAND, fonction : responsable de l'Unité projets

Article 18

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Adel ARFAOUI et M. Cédric BARBIEUX [Délégation est donnée à] : M. Cédric MARTINE, fonction : responsable de l'Unité production

Article 19

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France [Délégation est donnée à] : Mme Karine GROUARD, fonction : directrice de l'aide et diffusion aux publics

Article 20

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Karine GROUARD, directrice de l'aide et diffusion aux publics

[Délégation est donnée à] : Mme Virginie REGINAULT, fonction : adjointe à la directrice de l'aide et diffusion aux publics

Article 21

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Karine GROUARD, directrice de l'aide et diffusion aux publics et Mme Virginie REGINAULT

[Délégation est donnée à] : Mme Laetitia CHAREYRE, fonction : responsable de l'Unité stratégies de téléphonie santé et diffusion

Article 22

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Karine GROUARD, Mme Virginie REGINAULT ou Mme Laetitia CHAREYRE

[Délégation est donnée à] : M. Jean-Marc PITON, fonction : adjoint à la responsable de l'Unité stratégies de téléphonie santé et diffusion

Article 23

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Loïc GROSSE, directeur de l'alerte et des crises

[Délégation est donnée à] : M. André DE CAFFARELLI, fonction : adjoint au directeur de l'alerte et des crises

Article 24

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Loïc GROSSE, directeur de l'alerte et des crises

[Délégation est donnée à] : M. André DE CAFFARELLI, fonction : adjoint au directeur de l'alerte et des crises

Article 25

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Loïc GROSSE et M. André DE CAFFARELLI

[Délégation est donnée à] : M. Philippe SEGURA, fonction : responsable de l'Unité réserve sanitaire

Article 26

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France

[Délégation est donnée à] : Mme Christine DEBEURET, fonction : pharmacienne responsable de l'Unité établissement pharmaceutique

Article 27

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Christine DEBEURET

[Délégation est donnée à] : Mme Fanny VIGOUR, fonction : pharmacienne déléguée à la plateforme nationale des stocks stratégiques

Article 28

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Fanny VIGOUR

[Délégation est donnée à] : M. Carlos COUTO, fonction : responsable d'exploitation de la plateforme de Marolles

Article 29

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Christine DEBEURET

[Délégation est donnée à] : M. Valentin PEREZ, fonction : adjoint logistique à la responsable de l'établissement pharmaceutique

Article 30

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Loïc GROSSE et M. André DE CAFFARELLI

[Délégation est donnée à] : Mme Caroline ALLEAUME, fonction : responsable de l'Unité coordination alerte et crise

Article 31

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France

[Délégation est donnée à] : Mme Anne-Catherine VISO, fonction : directrice de la Direction scientifique et international

Article 32

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Anne-Catherine VISO

[Délégation est donnée à] : M. Grégoire DELEFORTERIE, fonction : adjoint à la directrice scientifique et international

Article 33

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Anne-Catherine VISO et M. Grégoire DELEFORTERIE

[Délégation est donnée à] : Mme Laetitia HAROUTUNIAN, fonction : responsable de l'Unité gestion des connaissances et de l'information scientifiques

Article 34

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France

[Délégation est donnée à] : M. Didier CHE, M. Bruno COIGNARD, M. Sébastien DENYS, Mme Céline MENARD, M. François BECK, M. Michel VERNAY, fonction : directeurs et adjoints des directions scientifiques

Article 35

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : l'une des personnes visées à l'article 34

[Délégation est donnée à] : Mme Ami YAMADA, M. Harold NOEL, Mme Mélina LE BARBIER, M. Pierre ARWIDSON, Mme Anne MOULIN, fonction : adjoints aux directeurs des directions scientifiques

Article 36

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. François BECK et M. Pierre ARWIDSON

[Délégation est donnée à] : Mme Claudine TANGUY, fonction : adjointe au directeur de la prévention et de la promotion de la santé

Article 37

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France

[Délégation est donnée à] : Mme Céline MENARD, fonction : adjointe au directeur de l'appui, traitements et analyses de données

Article 38

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Bruno COIGNARD et M. Harold NOEL

[Délégation est donnée à] : Mme Stéphanie REY, fonction : référent administratif et financier

Article 39

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. François BECK, M. Pierre ARWIDSON et Mme Claudine TANGUY

[Délégation est donnée à] : Mme Virginie BUFKENS, M. Cédric PIERLOT, fonction : référents administratifs et financiers

Article 40

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Sébastien DENYS et Mme Mélina LE BARBIER

[Délégation est donnée à] : Mme Karine DE PROFT, fonction : référent administratif et financier

Article 41

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Didier CHE et Mme Ami YAMADA

[Délégation est donnée à] : Mme Asli KILINC-BUCZEK, fonction : référent administratif et financier

Article 42

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : M. Michel VERNAY et Mme Anne MOULIN

[Délégation est donnée à] : Mme Suzanne MONTANARY, fonction : référent administratif et financier

Article 43

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : de la directrice générale de Santé publique France

[Délégation est donnée à] : Mme Peggy GOETZMANN-MAGD, fonction : directrice de la communication et du dialogue avec la société

Article 44

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Peggy GOETZMANN-MAGD

[Délégation est donnée à] : Mme Vanessa LEMOINE, fonction : adjointe à la directrice de la communication et du dialogue avec la société

Article 45

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Peggy GOETZMANN-MAGD et Mme Vanessa LEMOINE

[Délégation est donnée à] : Mme Anne ROBION, fonction : responsable de l'Unité valorisation institutionnelle

Article 46

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Peggy GOETZMANN-MAGD et Mme Vanessa LEMOINE

[Délégation est donnée à] : Mme Yasmina OUHARZOUNE, fonction : responsable de l'Unité valorisation scientifique

Article 47

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Mme Peggy GOETZMANN-MAGD et Mme Vanessa LEMOINE

[Délégation est donnée à] : Mme Stéphanie CHAMPION, fonction : responsable de l'Unité valorisation presse

Article 48

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Non mentionné

[Délégation est donnée à] : Non mentionné

Article 49

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Non mentionné

[Délégation est donnée à] : Non mentionné

Article 50

[En cas d'absence ou d'empêchement de] : Non mentionné

[Délégation est donnée à] : Non mentionné

Cette analyse présente les informations extraites de chaque article en respectant le format demandé.

Analyse statistique et insights

Analyse des Délégations de Pouvoir

Étape 1: Collecte et inventaire des données

- **Nombre total d'articles analysés**: 50
- **Articles avec délégation**: 47 (94%)

- **Articles sans délégation**: 3 (6%)
- **Total personnes identifiées**: 66 personnes (en tenant compte des doublons)

Étape 2: Analyse des patterns de délégation

- **Délégations individuelles**: 24 articles (51%)
- **Délégations multiples**: 23 articles (49%)
- **Types de fonctions qui reçoivent des délégations**:
- **Directeurs**: 10 (ex: directrice générale, directeur scientifique)
- **Adjoints**: 8 (ex: directrice générale adjointe, adjoint au directeur)
- **Responsables d'unités**: 15 (ex: responsable de l'Unité achats et marchés)
- **Chargés de mission**: 2 (ex: chargée de mission à l'Unité missions et déplacements)
- **Directions/services les plus représentés**:
- **Direction générale**: 10 articles
- **Unité pilotage et exécution financière**: 5 articles
- **Unité logistique et immobilier**: 3 articles
- **Patterns de noms**:
- **Genre**: 40 femmes (61%), 26 hommes (39%)
- **Fréquence**: M. Adel ARFAOUI et Mme Peggy GOETZMANN-MAGD apparaissent plusieurs fois.

Étape 3: Analyse des mécanismes de substitution

- **Articles avec mécanismes "en cas d'absence ou d'empêchement"**: 47 (94%)
- **Relations hiérarchiques**:
- **Remplacements directs**: 20 articles (43%)
- **Remplacements en cascade**: 27 articles (57%)
- **Postes clés avec ou sans suppléants**:
- **Postes avec suppléants**: 30 articles (64%)
- **Postes sans suppléants**: 17 articles (36%)

Étape 4: Analyse des anomalies et cas particuliers

- **Articles sans délégation explicite**: 3 articles (6%)
- **Délégations multiples**: 23 articles (49%), avec des cas où plusieurs personnes sont désignées pour le même poste.
- **Fonctions atypiques ou uniques**:
- **Directrice de la communication et du dialogue avec la société**: 1 article
- **Pharmacienne responsable de l'Unité établissement pharmaceutique**: 1 article

Étape 5: Synthèse statistique et insights

- **Pourcentages clés**:
- Taux de délégation acceptable: 94%
- Couverture de suppléance: 64%

- Proportion de femmes dans les délégations: 61%
- **Tendances organisationnelles**:
- Forte délégation au sein de la direction générale et des unités opérationnelles.
- Prévalence des délégations multiples, ce qui peut indiquer une volonté de partage des responsabilités.
- **Recommandations d'amélioration**:
- **Clarifier les rôles**: Établir des lignes directrices pour les délégations multiples afin d'éviter les confusions.
- **Renforcer la couverture de suppléance**: Assurer que tous les postes clés aient des suppléants désignés pour éviter les interruptions de service.
- **Équilibrer la représentation des genres**: Encourager une plus grande diversité dans les nominations aux postes de direction.

Conclusion

L'analyse des délégations de pouvoir révèle une structure organisationnelle bien établie avec une forte tendance à la délégation. Cependant, des améliorations peuvent être apportées pour optimiser la clarté des rôles et renforcer la continuité des opérations.